



Bonjour à toutes et à tous,

Le conseil municipal et moi-même espérons que le déconfinement s'est bien passé et que vous avez pu reprendre vos activités.

C'est une période compliquée que nous avons dû passer, qui ne nous a pas permis d'organiser une présentation de l'équipe municipal auprès des bricquevillais. L'état d'urgence sanitaire s'arrêtant le 10 juillet, suivi par les vacances scolaires, nous avons décidé de vous donner rendez-vous à la rentrée pour pouvoir tous se présenter et se retrouver autour d'un verre de l'amitié.

En attendant vous pourrez retrouver sur le site de la commune, un lien qui vous dirigera vers une petite vidéo dans laquelle vous sera présentée la nouvelle équipe.

- Depuis notre élection, nous avons pu organiser deux conseils municipaux, répartir les différentes commissions, pour commencer à travailler et voter les budgets pour l'année 2020.
- Comme vous avez pu remarquer, le broyage des bords de route a été effectué mais pas celui des talus, pour des raisons écologiques et économiques. Les talus seront broyés à la rentrée comme d'habitude.
- N'oubliez pas tous les vendredis et samedis matins de 7h à 13h la vente de fruits et légumes chez Granvill'Fruits notre primeur local, avec le samedi matin la présence du grilleur Rodolphe Racine.

Et tous les mardis soirs, « PIZZA STREET », présent tout l'été sur le parking de la mairie :

07.83.99.05.13

[facebook.com/Pizzastreet](https://www.facebook.com/Pizzastreet)

Quelques petits rappels de civisme.

Utilisation des engins bruyants

Les machines et outils faisant du bruit et susceptibles de déranger le voisinage, doivent être utilisés :

- Les jours ouvrables de : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- Les samedis de : 9h à 12h et 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de : 10h à 12h

Brûlage des végétaux

- Seul le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux, dont le diamètre est inférieur à 7 cm, est autorisé en dehors de la période du 1^{er} avril au 31 octobre.

(Plus d'infos sur le site de la commune à vie pratique, civisme)

- Il est strictement interdit de brûler des plastiques et autres déchets dont le ramassage est effectué soit par les collecteurs de tri sur la place de la mairie ou le jeudi matin par les agents de propreté urbaine.

Bien sûr les barbecues sont autorisés.

Il est rappelé que la communication entre voisins est le meilleur moyen pour régler des problèmes, et qu'il faut avant tout être tolérant, patient et que la vie à la campagne a ses inconvénients, il y a des odeurs, des bruits, des animaux, les feuilles ...

Horaires du secrétariat de la mairie

Mardi, vendredi de 9h30 à 11h30

Jeudi 16h30 à 18h

Un samedi sur deux 9h30 à 10h30

Permanences du maire

Rodolphe Jardin : le jeudi de 16h30 à 18h (avec possibilité de prendre rdv si besoin au 06.24.24.26.36)

Pendant l'été.

Le secrétariat sera fermé du 04/08 au 21/08

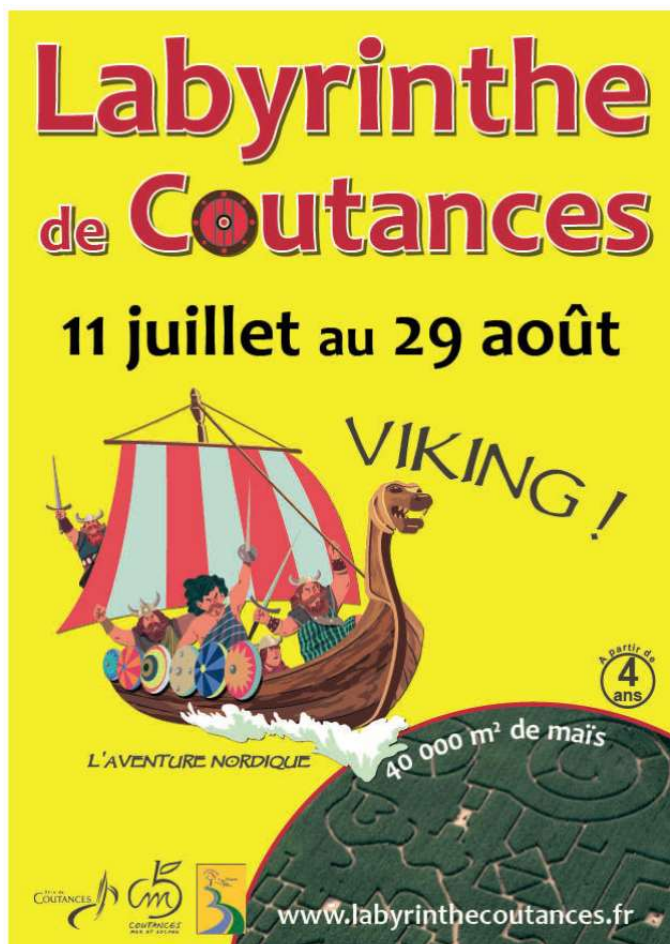
Une permanence des élus aura lieu :

Lundi de 9h à 10h30

Jeudi de 16h30 à 18h

(avec possibilité de prendre rdv si besoin au 06.24.24.26.36)

Installé près de la ferme Saint Jouvin, route qui mène à la déchetterie en partant du bourg.



Vikings : l'aventure nordique !

Au cœur d'un champ de maïs de 40 000m², en famille ou entre amis partagez une aventure nordique pour devenir de vrais vikings !

Il s'agit d'un jeu de piste ludique et familial immergé dans un décor végétal insolite. Accessible dès 4 ans, plusieurs parcours s'offrent à vous le temps d'une balade.

Amusement, réflexion et partage vous attendent au labyrinthe. 🥕 🌻



25 juillet et 8 août 2020 : rendez-vous à 22H00

22 août 2020 : rendez-vous à 21H00



Rendez-vous à la tombée de la nuit pour découvrir le labyrinthe dans une ambiance particulière.

Munis de vos lampes de poche, partez à la chasse aux panneaux. (Sans réservation)

Mesures spéciales COVID-19 :

Distributeurs de gel hydro alcoolique installés sur le site.

Allongement de la plage horaire d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, venez profitez du labyrinthe, ouvert en continu de 10H00 à 19H00.

Pour la sécurité de notre personnel et la vôtre, nos vikings sont équipés de visières et de gants. Nous vous recommandons fortement le port du masque lors des interactions.

École

**N'oubliez pas d'inscrire les nouveaux élèves au RPI
(Heugueville, Tourville, Bricqueville)**

- Pour les maternelles inscription à la mairie d'Heugueville sur Sienne.

Téléphone : 02.33.19.04.80

- Pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 inscription à la mairie de Bricqueville la Blouette.

Téléphone : 02.33.45.30.12

Déchetterie

Nous vous informons qu'à **compter du lundi 13 juillet** (à l'issue de l'état d'urgence sanitaire) l'accès à la déchetterie de Gratot se fera de nouveau en conditions normales.

Les particuliers n'auront plus besoin de prendre rendez-vous et les professionnels et communes pourront accéder toute la journée.

Rappels horaires d'ouvertures

Eté (01/04 au 30/09) :

Samedi : 10h00 - 19h00

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : 10h00-12h00/14h00 - 19h00

Hiver (01/10 au 31/03) :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 10h00 - 12h00/14h00 - 17h00

Jours de Fermeture : Fermé le jeudi, dimanche

Pensez à vous munir de votre carte de déchetterie.



Courrier n°3, Le 30 juin 2020

Bonjour à toutes et à tous,

Suite à une demande de la sous-préfecture, nous souhaitons apporter quelques précisions sur l'utilisation des données que nous vous avons demandé de nous confier.

A ce titre, nous vous informons seule L'INSEE « Institut National de la Statistique et des Études Économiques » est destinataire des données recueillies lors du recensement de la population. Nous avons interdiction en tant que commune d'en conserver copie ou de nous en servir pour d'autres finalités. Nous vous avons donc sollicité afin de mettre en œuvre un fichier de communication municipale.

Le fichier de communication municipale a pour finalités :

- De vous informer des événements de la vie municipale ou des services offerts
- De vous consulter sur des projets de la municipalité vous concernant
- D'accueillir les nouveaux arrivants
- De réaliser des enquêtes (souhaits de nouveaux services...)
- De vous contacter en cas de problème urgent (animal en divagation...)

Par soucis de préservation de l'environnement et d'efficacité, nous avons privilégié une mise en œuvre numérique (site internet et mail). Ceux qui n'ont pas internet continueront à recevoir les informations habituelles par canaux de diffusion actuels (infos municipales)

Nous vous proposons de vous inscrire sur ce registre par le biais du formulaire papier ci-joint. Si vous ne l'aviez pas rempli, vous pourrez le faire dès à présent et nous le remettre. Pour cela vous pouvez utiliser le formulaire suivant ou le télécharger sur le site de la mairie <http://bricqueville-la-blouette.fr/>, rubrique actualités. Sa restitution peut se faire via la boîte aux lettres de la mairie ou par mail à mairie.bricq.la.bl@wanadoo.fr.

Il n'y a aucun caractère obligatoire à compléter ce formulaire, **nous nous basons uniquement sur votre consentement pour collecter vos données**. Vous pouvez retirer ce dernier auprès de nos services à tout moment.

La mairie est l'unique destinataire de vos données pour les finalités précitées ci-dessus. Ces dernières seront régulièrement mises à jour (départ de la commune, décès, retrait du consentement, campagne de mise à jour annuelle...). Les données collectées sont votre nom et prénom, vos coordonnées (postales, mail, téléphoniques), de manière subsidiaire vos éventuelles fonctions au sein d'organismes (associations...), la profession et la composition de votre foyer.

Conformément à la loi « Information et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits sur vos données que vous pouvez exercer auprès de la mairie. Conformément à la législation nous avons également nommé un délégué à la protection des données que vous pouvez contacter à l'adresse dpo@communaute-coutances.fr ou au 02 61 67 04 17. N'hésitez pas à le contacter si vous avez des questions ou pour tout motif de mécontentement s'agissant du respect de vos droits. Si aucune solution ne vous satisfait, sachez que vous pouvez déposer une réclamation auprès des autorités de contrôle, et notamment de la CNIL : <http://www.cnil.fr/fr/plaintes>

En comptant sur votre participation,

L'équipe municipale.
R Jardin

Inscription au registre de communication municipale.



Les informations recueillies dans le questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **la mairie de Bricqueville la Blouette 4 route de Coutances 50200 Bricqueville la Blouette.**

Pour s'inscrire au registre de communication municipale, il n'est pas nécessaire de renseigner tous les champs. Les champs facultatifs sont indiqués par un astérisque. L'inscription permet un service personnalisé, mais n'exclut aucune personne de bénéficier des informations municipales disponibles sur notre site internet.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____

* 1 ou 2 numéro(s) de téléphone portable (urgence de type accident, divagation d'animaux ...) :

* Fonction et association (faire connaître les loisirs et activités sur la commune...) :

* Nombre d'habitant dans le foyer (distribution de masques...) :

_____ adultes + _____ enfants

* Domaines professionnels des adultes (connaître le type de masque à donner selon le métier) :

- Je consens à ce que mes données soient enregistrées dans le « registre de communication municipale » des personnes à contacter pour m'informer des événements de la vie municipale ou des services offerts, me consulter administrés sur les projets, m'accueillir en tant que nouvel arrivant, répondre à des enquêtes en relation avec les missions de la mairie.

Date : _____ fait à : _____

Signature :

Vos données sont traitées uniquement afin d'aider la commune à mettre en place un fichier de communication municipale. Ces dernières sont recueillies sur la base de votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment. Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le maire de Bricqueville la Blouette. Les destinataires des données recueillies sont le Maire et les agents habilités de la commune. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Liberté » et au RGPD, vous disposez de droits de limitation, d'accès, de rectification, d'effacement, de retrait de consentement qui vous concernent en vous adressant par courrier à la mairie de Bricqueville la Blouette, 4 route de Coutances, 50200 BRICQUEVILLE LA BLOUETTE ou par courriel mairie.bricq.la.bl@wanadoo.fr. Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune à l'adresse dpo@communaute-coutances.fr ou en demandant auprès de votre maire.